

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 641

**Artikel:** Il y a cent ans...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264893>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

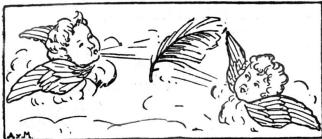
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## DE-CI, DE-LA

### Examens de capacité ménagère.

La Société *La Viscose* à Emmenbrücke a organisé des examens de capacité ménagère pour les femmes de ses ouvrières. Elle le fit en collaboration avec la commission cantonale du service domestique de Lucerne, qui se chargea de préparer le programme des examens et de fournir les professeurs. Le programme d'examen comprenait treize épreuves différentes de travail, réparties sur deux jours. Le nombre des participantes fut de 27 femmes.

Des prix furent décernés aux participants qui passèrent les meilleurs examens ; ils étaient de 300 fr. au maximum et de 100 fr. au minimum. La Société se chargea d'autre part de la propagande et s'intéressa également au programme des cours qui précéderont les examens où furent inscrites des questions sociales. Les résultats des examens furent communiqués à la direction, ce qui lui donna ainsi une idée de la situation des familles de ses ouvrières. Cette initiative eut beaucoup de succès et il serait souhaitable que d'autres fabriques suivissent l'exemple donné par la société *La Viscose*.

## La situation abolitionniste dans le monde

La Fédération abolitionniste internationale nous communique son rapport pour l'année 1942, qui content, entre autres renseignements, un tableau extrêmement détaillé et instructif de la situation abolitionniste actuelle — pour autant que des renseignements ont pu être recueillis — à travers le monde. Faute de pouvoir reproduire ici ce tableau, qui couvre plus de cinq pages, nous nous bornons à relever les mesures législatives ou réglementarisées les plus importantes parmi celles dont nous avons eu récemment connaissance. Ce sont :

L'abolition au Mexique des maisons de débauche et de mise en carte (1940).

La restauration en Allemagne de lieux de débauche réglementés (date imprécise).

L'institution en Grande-Bretagne, à titre de mesure temporaire de guerre, du traitement obligatoire des personnes désignées par deux vénérables comme cause de contamination (c'est contre cette mesure que se sont énergiquement élevées plusieurs Sociétés féministes anglaises, telles que l'Alliance Sainte-Jeanne notamment. (Réd.)

L'arrêté du Tribunal fédéral suisse constatant l'ilégalité des peines portées par la législation cantonale contre les prostituées, de même que l'ilégalité de diverses mesures administratives prises contre ces mêmes femmes.

Un semblable rayon mystique éclaire les autres contes de Mme Jeanne Unsworth, entre autres la sombre histoire du vieux marquis de Coëtmor, de sa fille la fantaisie Isola, de l'artiste Jan-le-Hellan et du mystérieux enchanteur Niziliz. Lá aussi un désordre profond règne sur les êtres. Nul ne sait où il va. Si le désespoir n'est pas complet, c'est qu'à chaque instant le désarroi de la Terre est traversé de rayons venus où ne sait d'où, et qui attestent une invisible présence. En vérité, ce n'est pas le désespoir qui règne ici, mais une atmosphère tragique dans laquelle les fous apparaissent les vrais sages. Y a-t-il rien de plus vain que la raison et l'activité humaines ? « Qu'est-ce que la voix d'un homme dans l'immensité du ciel et de la mer ? »

\* \* \*

Si, comme on l'a dit, les femmes ont le don de l'intuition, le monde intérieur que révèle aujourd'hui cette intuition est peu rassurant. La veulerie que, non sans une touche de complaisance poétique, dénonce Elsa Triolet ; la constante lâcheté accompagnant des velléités toujours abandonnées que, d'un regard de détective, poursuit Clarisse Francillon ; le trouble mystique auquel s'abandonnent les malheureux dépeints par Jeanne Unsworth... sont-ce là nos seules raisons de vivre ou de mourir ? On le dirait.

On n'est cependant pas tenté de crier à l'immoralité devant ces tableaux. Alors même qu'ils ne nous fascinent point, nous ne saurions en détourner les yeux. L'image qui se dessine dans un miroir est toujours pas-

## Il y a cent ans...

...le 9 juin 1843, exactement, est née à Vienne Bertha de Suttner, l'auteur du livre fameux, qui devait bouleverser tant de consciences, *Bas les Armes...*

Les faits ici, plus que partout ailleurs, parlent par eux-mêmes. Quel commentaire en effet pourrions-nous ajouter, en pleine tragédie comme celle que nous vivons, à la simple mention de ce souvenir ?...

## La „création d'occasions de travail“ et les femmes (Fin de la 1<sup>re</sup> page)

En second lieu, les 900.000 ménagères de Suisse dépensent ensemble environ les 2/3 de notre revenu national. Ce sont elles qui achètent pour la plus grande partie au petit commerce, et à l'artisanat. Par conséquent, une de nos tâches les plus urgentes sera de leur faire comprendre dès maintenant, par des articles de presse et par des conférences, que leur premier devoir pendant les périodes de chômage ne consiste nullement à vouloir tout faire soi-même, mais au contraire à procurer autant de travail rémunéré que leur budget de ménage le leur permet. S'il était possible d'engager 200.000 ménages à procurer du travail supplémentaire pour 5 fr. par mois, et 100.000 ménages à donner des ordres pour 10 fr. par mois, 24 millions de recettes annuelles seraient ainsi assurées aux petits commerçants, aux artisans, aux journaliers, à des milliers d'existences modestes, pour lesquelles le salaire d'une journée en plus ou en moins entre fortement en ligne de compte de leur budget !

...Un autre domaine dans lequel les autorités doivent pouvoir compter sur la collaboration des femmes est celui du reclassement de la main-d'œuvre disponible. L'opinion publique a tendance à croire que ce reclassement sera plus facile pour la main-d'œuvre féminine que pour la main-d'œuvre masculine. Nous ne sommes pas de cet avis... En effet, et pour la plupart, les femmes ont passé, comme l'homme, par un sérieux apprentissage et se sont spécialisées dans des professions déterminées. Il ne serait donc pas possible de les transférer dans une autre profession sans porter préjudice, et à leur carrière et à l'industrie qui les occupait et qui, tôt ou tard, peut de nouveau avoir besoin de leurs services spécialisés.

A côté de ces femmes solidement formées, il y a cependant toutes celles qui ne possèdent pas de préparation spéciale, et c'est dans cette catégorie qu'il faut s'attendre en premier lieu à de multiples changements dès que le travail commencera à manquer.

Si l'on se demande quelle branche d'activité pourra absorber une bonne partie des chômeuses, la pensée se porte tout naturellement vers l'économie domestique. En effet, d'innombrables ouvrières mariées ne demanderaient pas mieux que de quitter leur travail à l'usine ou à l'atelier et de se vouer entièrement à leur ménage, à condition que le gain du mari suffise à l'entretien de la famille...

Le second domaine entrant en ligne de compte pour l'occupation de la main-d'œuvre féminine est celui de l'agriculture. Il s'adapte surtout aux femmes habituées aux gros travaux. Le personnel féminin pouvant ainsi être ramené à la campagne dépendra de la manière dont on saura améliorer les logements et les conditions de travail.

Le travail à domicile forme la troisième ligne des réserves féminines en cas de chômage. Mais ici également, il faudrait encore apporter de sensibles améliorations aux conditions de vie des travailleuses. (Voilà de l'eau sur notre moulin ! (Réd.).

Vient ensuite notre hôtellerie qui, de longue date, est une des branches d'activité dans laquelle la main-d'œuvre féminine dépasse celle des hommes, 70 % de toutes les personnes occupées dans cette profession appartenant au sexe féminin. On propose en Suisse allemande de remplacer les sommelières des buffets de gare par des sommelières : les femmes font peut-être bien de laisser ces postes pénibles à leurs collègues masculins ; mais en général, l'hôtellerie est un domaine dans lequel elles excelltent ; aussi, loin de les y supprimer, faudrait-il au contraire les encourager à y travailler encore davantage.

Leur sens d'ordre, leur économie dans les petits détails, leur talent de rendre une maison confortable, de faire de l'hôtel un vrai chez-soi, tout les

sionnante et pleine d'enseignements précieux. Les reflets de notre temps que nous offrent trois femmes, écrivaines de grand talent, sont crus, sans doute, mais nels, et, sous des éclairages variés, également riches en vérité humaine.

Marianne GAGNEBIN.

## L'aide aux paysannes genevoises surchargées

vacances aux paysannes surchargées ; elles ont à s'occuper du ménage, des enfants, du jardin, vont parfois aux champs quand elles ont quelques notions d'agriculture. Si la tâche est parfois dure, elle est aussi saine et dispensatrice de joies profondes. Beaucoup de celles qui ont tenté cette expérience ont eu la révélation de l'intense richesse de la vie à la campagne. Des malentendus séparent parfois citadins et campagnards, il y a là une merveilleuse occasion de rapprochement pour une meilleure compréhension réciproque.

Les paysans et les cultivateurs de Suisse fourissent un effort énorme (ce dont les citadins que nous sommes ne se rendent pas toujours compte) et nous leur devons un grand tribut de reconnaissance. Nous devons bien reconnaître avec eux que c'est pour nourrir la population des villes qu'ils doivent se dépenser ainsi, car pour eux-mêmes « ils aurent toujours assez » !

Mais dans cet effort immense sait-on quelle est la part des paysannes ? Le paysan n'échappe pas aux exigences de la mobilisation et pendant les périodes de service militaire, c'est sa compagne qui porte, la responsabilité de la bonne marche de l'exploitation. Il faut diriger les ouvrières agricoles (quand on a pu en trouver), les champs doivent être labourés, ensémençés, les récoltes rentrées quand même ! La tâche à la maison ne diminue pas pour autant, bien au contraire ! et il est presque impossible de trouver des aides ménagères pour la campagne. Cependant, l'essentiel du travail de maison doit être fait : le ménage, les lessives, les raccordages, le jardin ; il faut élever les enfants, en mettre au monde, faire l'œil à tout, mettre la main à la pâte partout.

Comment s'étonner que beaucoup d'entre elles soient surmenées ? Une diaconesse nous disait récemment : « Mme X. vient d'avoir deux fausses couches successives dues au surmenage » ; ailleurs un médecin fait la remarque que toutes les paysannes d'un tel district sont éprouvées et que beaucoup contractent des maladies de cœur.

Dans notre pays, un grand mouvement d'entraide s'est organisé. Il recrute des jeunes filles des villes disposées à porter secours pendant leurs

N. D. L. R. — Nous publions bien volontiers, à la demande de la Section genevoise de Pro Juventute, cet article qui, s'il n'apporte rien de nouveau à nombre de nos lectrices d'autres cantons, fera toucher du doigt la diversité de nos conditions locales, et les difficultés qui en résultent trop souvent pour les bonnes volontés désireuses de se rendre utiles. De 1939 à 1942 en effet, le Service Auxiliaire féminin de Genève s'est multiplié, avec le concours des autorités compétentes, pour organiser dans lesunes ou les autres des 45 communes du canton cette « Aide à la paysanne », dont on lui avait fait un devoir pressant, et d'année en année ont été plus rares les cas de ménages campagnards où l'on a fait appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que cette année-ci, comme on s'en rend compte par l'appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que huites donc que nombreuses soient encore toutes celles qui répondront à Pro Juventute, dont nous recommandons à nouveau très chaudement l'appel.

dactylos de perfectionner leur connaissances professionnelles, car la concurrence sera énorme dès que la guerre touchera à sa fin.

Anna MARTIN.



## Les Expositions

### Une petite ouvrière : une grande artiste

Ce n'est pas en critique d'art que j'ai répondu à l'invitation d'assister à la première exposition de peinture en Suisse, de Mme Laura Guyot, ce samedi 22 mai, à la galerie d'art Orlac, à Neuchâtel ; mais bien par solidarité féminine, par intérêt suscité par ces paroles de scepticisme dites à l'occasion de l'exposition : « Que peut-elle exposer ! elle sort d'un milieu d'ouvrière, n'a suivi que l'école primaire, n'a jamais su tenir un crayon et elle travaillait en fabrique avant de partir pour la Hollande comme gouvernante d'enfants. Là, tout en subvenant à ses besoins, elle prit des cours, et obtint le brevet de capacité pour l'enseignement du français, qu'elle enseigna avec succès pendant de longues années dans les écoles de La Haye... »

**RUEF-CHEVALLIER**  
58 RUE DU RHÔNE

**Sacs pour Dames**  
élégants, pratiques  
Prix intéressants

**À  
Bébé**  
Vevey  
Rue d'Italie  
M. Pilot

Maison spéciale de  
LAINES et tous tricots  
mais  
Sous-vêtements  
dames et enfants

**Rien n'égale les fleurs  
de Hirt**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

**Le Consommateur  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
COOPÉRATIVE**

**BAECHLER**  
teinturiers, spécialistes du tapis.

**Papiers Peints  
DUMONT**  
19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE